Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 92 (1963)

Heft: 9

Artikel: Coup d'œil sur les antipodes

Autor: Sallin, Nicolas

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040442

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Coup d'œil sur les antipodes

Les informations politiques des Etats de notre planète ne manquent pas. A ce sujet, la TV, la radio et la presse nous procurent des renseignements à foison.

L'éducation et l'enseignement, bases de l'épanouissement humain et spirituel des peuples, passent souvent inaperçus. Dommage! Trouverait-on parfois, dans certains pays, des principes, des suggestions qui pourraient rafraîchir certaines idées traditionalistes, immuables mais améliorables?

Par ce premier article, je vous invite à découvrir le pays du Kangourou; non pas à la manière des convicts anglais de la fin du XVIII^e siècle, mais à celle de tous les enseignants soucieux et curieux de ce qui se fait au-delà des murs de l'école.

Dans ce continent composé de six Etats, l'enseignement varie d'un Etat à l'autre. Chacun d'eux procure des facilités d'instruction à l'intérieur de ses frontières au niveau primaire, secondaire et supérieur.

Les écoles contrôlées par l'Etat sont généralement désignées sous le vocable de « State Schools » (écoles d'Etat), de « public Schools » (écoles publiques) et de « Government Schools » (écoles du gouvernement).

Les Eglises (anglicane, baptiste, méthodiste, catholique, luthérienne, presbytérienne) possèdent également des écoles privées, mais la plupart sont des écoles secondaires.

Dans ce pays en plein développement, la distance désavantage un nombre considérable d'écoliers. Pour en diminuer les conséquences fâcheuses, l'Etat organise des cours par radio ou par correspondance. De plus, dans toutes les écoles primaires, on distribue gratuitement le lait. En maintes localités, il existe des cantines scolaires où l'enfant peut acheter son repas.

L'enseignement primaire est précédé de l'école maternelle (jardin d'enfants 2-6 ans). Le gouvernement central crée dans chaque capitale d'Etat un centre moderne de recherches et d'applications en vue du développement des écoles maternelles. La radio australienne diffuse chaque jour une émission d'une demi-heure – « Kindergarten of the Air » – qui rend l'enseignement de l'école maternelle accessible à tous les enfants.

Pour un grand nombre d'entre eux, le premier contact avec l'école se fait dans l'école enfantine qui combine les jeux de l'école maternelle avec l'introduction progressive d'un enseignement sérieux.

L'enseignement est gratuit dans toutes les écoles gouvernementales primaires. Cependant, les parents prennent en charge l'achat des livres et des objets personnels des enfants. Grâce à un système de bourses gouvernementales, les enfants doués peuvent obtenir une aide financière qui leur permet de faire gratuitement leurs études depuis l'école primaire jusqu'à l'Université incluse.

L'enseignement est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 14 ans. L'année scolaire s'étend de février à décembre.

Certains parents préfèrent envoyer leurs enfants dans les écoles privées plutôt que dans les écoles du gouvernement. Ces écoles, qui sont pour la plupart sous l'égide des Eglises, sont payantes. Les programmes d'études de ces écoles sont identiques à ceux des écoles gouvernementales, mais ils réservent plus de temps à l'enseignement religieux. Bien qu'ils ne soient pas responsables de l'administration ni de l'entretien de ces écoles, plusieurs Etats se réservent le droit de les inspecter afin de constater le niveau de leur enseignement et leurs conditions générales. En Australie, environ un enfant sur quatre fréquente une école privée. 80 % environ des enfants qui suivent l'enseignement privé vont dans des écoles, des collèges ou des Universités catholiques.

A l'âge de 7 ou 8 ans, la plupart des enfants entrent à l'école primaire proprement dite. Ils y passent généralement 4 ou 5 ans. Ces écoles primaires sont construites par les Etats. Peu importe l'emplacement de l'école ou son importance, le niveau de l'enseignement ne varie pas de façon appréciable, car tous les instituteurs (j'y reviendrai) reçoivent la même formation et le niveau d'enseignement est le même à la ville qu'à la campagne. Les cours ont lieu environ pendant 5 heures par jour et 5 jours par semaine.

Dans les régions rurales isolées, de nombreuses écoles primaires gouvernementales n'ont qu'un seul maître. Cependant, depuis quelques années, on a tendance à grouper de petites écoles en une seule, située en un point central où il est plus facile de dispenser l'enseignement. Les enfants sont transportés par autobus gratuits de leur maison vers l'école centrale.

Tous les Etats accordent des facilités spéciales pour l'enseignement des enfants arriérés ou handicapés et, dans deux Etats, il existe des « opportunity classes » pour les enfants particulièrement doués.

Le thème de l'éducation de l'enfant a pour objectif de guider la croissance de celui-ci vers quatre secteurs : physique, intellectuel, émotionnel et social.

NICOLAS SALLIN